Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et

du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 21 (1892)

Heft: 7

Rubrik: Réunion générale de la Société fribourgeoise d'éducation à Estavayer-

le-Lac

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 05.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LE BULLETIN PÉDAGOGIQUE

ET LE

MONITEUR DE L'EXPOSITION PERMANENTE

Le BULLETIN paraît au commencement de chaque mois. — L'abonnement pour la Suisse est de 3 francs. Pour l'étranger, le port en sus. Prix des annonces, 15 cent. la ligne de 50 milimètres de largeur. Prix du numéro 30 cent. Tout ce qui concerne la rédaction doit être adressé à M. Horner, au Collège de Fribourg; ce qui concerne les abonnements, à M. Villard, instituteur, à Fribourg. — Pour les annonces, s'adresser exclusivement à l'agence de publicité Hassenstein et Vogler, à Fribourg et sucursales.

SOMMAIRE: Réunion générale de la Société fribourgeoise d'éducation à Estavayer-le-Lac. — L'enseignement de la géographie.
 — Bibliographies. — Caisse de retraite des instituteurs fribourgeois. — Travaux manuels. — Correspondances.

RÉUNION GÉNÉRALE

DE LA

SOCIÉTÉ FRIBOURGEOISE D'ÉDUCATION A ESTAVAYER-LE-LAC

Le 7 juillet 1, la Société fribourgeoise d'éducation tiendra ses assises annuelles, pour la troisième fois depuis son origine, dans l'hospitalière ville d'Estavayer. Puisse notre prochaine réunion ne le céder en rien à l'imposante assemblée de l'année dernière, soit par le chiffre des participants, soit par le caractère pratique des délibérations, soit enfin par la franche courtoisie qui a présidé aux débats du matin et par la gaîté de bon aloi qui a régné durant les agapes du soir! C'est là notre meilleur souhait.

D'ailleurs, tout nous convie à Estavayer : le gracieux accueil que réserve toujours à ses hôtes le sympathique chef-lieu du district de la Broye, l'excellent souvenir qui reste des précédentes réunions de notre Société dans cette ville, le cachet d'actualité et l'importance sans égale que revêtent les questions mises à l'étude par le Comité. La première, en effet, ayant trait au Livre unique, est d'ordre essentiellement pédagogique et ne

[·] Pour des raisons majeures, la réunion a été avancée d'une semaine.

laissera indifférent aucun de ceux qui s'intéressent au progrès méthodique et rationnel de l'instruction et de l'éducation populaires dans notre canton; la seconde, concernant le rôle de l'instituteur en dehors la classe, rappelle au maître d'école tout ce qui, de près ou de loin, rentre dans le cadre de sa mission. Plus la discussion sera nourrie, plus notre séance annuelle sera féconde en résolutions pratiques. Nous ne redoutons certes pas l'échange des opinions et les débats contradictoires, puisque du choc des idées jaillit la lumière et qu'un même sentiment nous inspire tous : chercher de concert les plus sûrs moyens d'élever le niveau intellectuel et moral de notre jeunesse. Somme toute, notre assemblée s'annonce sous

les plus favorables auspices.

Zélés magistrats, inspecteurs dévoués, vous serez les bienvenus à Estavayer; vos paroles, marquées au coin de la plus sage expérience, sont toujours très écoutées et contribuent largement au succès de nos délibérations, dont elles font ressortir le côté utile et le profit immédiat. Vénérables membres du clergé, préoccupés sans trêve des soucis du ministère des âmes, venez communiquer à nos joutes pédagogiques le souffle religieux qui les anime et le courant profondément chrétien qui les distingue. Chers délégués étrangers, nous saluerons avec bonheur votre présence à Estavayer; par l'échange des vues et les rapports de l'amitié, nous rendrons plus intimes, s'il se peut, les liens déjà étroits qui nous unissent dans la communauté d'aspirations. Instituteurs et institutrices, la réunion du 7 juillet sera votre fête à vous : la fête de l'intelligence par les discussions fructueuses de la séance officielle, la fête du cœur par l'occasion qui vous sera offerte de fraterniser avec vos collègues aimés de la Broye, toujours bien représentés à nos assemblées annuelles. Pères de famille, autorités scolaires locales, votre place est au milieu de nous; vous emporterez de la participation à notre réunion la certitude que des efforts constants sont réalisés, dans le but de préparer les générations qui se lèvent à soutenir vaillamment et victorieusement la lutte pour l'existence, sous l'égide d'une éducation foncièrement chrétienne et d'une instruction en harmonie avec les besoins des temps actuels.

Au nom du Comité:

Le président : P. Demierre, instituteur.

Ordre du jour

8 1/4 heures: Office de Requiem pour les sociétaires défunts. — 9 heures: Ouverture de la séance officielle, discours de M. le préfet Emery, président d'honneur. — Lecture du résumé des délibérations de la dernière assemblée générale. — Reddition des comptes. — Choix du lieu de la prochaine réunion cantonale. — Discussion des rapports sur les questions mises à l'étude. — 12 heures: Proclamation des

résultats du scrutin pour le renouvellement du Comité. — Propositions individuelles. — 12 ½ heures : Banquet. — 3 heures : Course en bateau et retour avant le départ des trains.

Observation.— L'élection des membres du Comité central se fera au scrutin secret. Une urne sera installée à la porte de la salle de réunion; chaque participant, membre de l'Association, votera pour les candidats de son district respectif et déposera, en entrant dans la salle, un bulletin contenant les noms des candidats et portant en tête l'indication du district auquel il appartient. La Sarine est représentée par 3 membres; la Broye, par 2; la Glâne, par 2; la Gruyère, par 2; la Singine, par 1; la Veveyse, par 1; et le Lac, par 1. La nomination aura lieu à la majorité relative.

L'ENSEIGNEMENT DE LA GÉOGRAPHIE

Au Congrès des sciences géographiques tenu à Berne, il y a quelques mois, le Frère Alexis, l'éminent géographe, a lu un remarquable rapport sur l'enseignement de cette branche et sur les moyens de faire avancer cette science. Voici quelques extraits de cet important travail:

Les moyens généraux de vulgarisation

Les moyens que nous croyons les plus propres à répandre dans les écoles et dans le public les connaissances géographiques sont les suivants :

1º Le premier et le principal est un bon enseignement de cette spécialité.

Par un bon enseignement, nous entendons un enseignement rationnel, s'occupant des choses plutôt que des mots, basé sur des idées vraies et fertiles en déductions de tous genres; un enseignement qui exerce l'intelligence et l'imagination de l'élève plus encore que sa mémoire; un enseignement pratique, donnant dans une mesure proportionnée aux divers degrés de l'enseignement un choix de détails, que plus tard le jeune homme puisse, tout en le développant, utiliser dans la position sociale qu'il occupera, soit qu'il siège dans la magistrature, soit qu'il se voue à l'éducation de la jeunesse, soit qu'il se lance dans le commerce, dans l'industrie, dans la carrière des armes, etc.

En outre, cet enseignement, sérieux et scientifique, doit être *intéressant*; et pour cela, il faut qu'il soit donné par des professeurs aussi zélés qu'instruits, à l'aide des meilleurs procédés matériels et pédagogiques.

Nous reviendrons sur cette question après avoir parlé des autres moyens généraux.